



Les actualités du SMPBA

Le mot du Président

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan d'une entreprise : sa réputation et ses hommes. »

Henry Ford

Depuis le 13 juillet 2017, le SMPBA constitue l'autorité compétente en gestion portuaire, d'investissements, d'entretien maintenance et de police portuaire sur 14 ports du Bassin d'Arcachon, répartis sur 5 communes.

A ce jour, d'importants projets ont été réalisés comme le dragage des ports de Gujan-Mestras et Andernos-les-Bains, la création d'une aire de carénage à Andernos-les-Bains mais également les aménagements des ports de Cassy à Lanton et de Rocher à La Teste de Buch, sans compter les opérations sécuritaires et de réhabilitation des quais, des voiries et des cabanes.

Après un premier mandat de trois ans, le conseil syndical aura l'occasion d'élire le 22 juillet prochain une nouvelle gouvernance.

Une modification des statuts sera également proposée afin de prendre en compte les évolutions des périmètres de compétence connus ou futurs.

Jean TOUZEAU



Point sur la situation liée à la crise sanitaire due à l'épidémie de COVID-19

Le 17 mars dernier, le gouvernement plaçait le pays en état de crise sanitaire d'urgence, dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, en décidant la fermeture au public des ports et des plages puis le maintien de la population en confinement.

Durant cette période, le SMPBA prenait des mesures pour maintenir les missions essentielles de notre structure tout en sécurisant les agents et en limitant les risques de contagion. L'activité du syndicat a donc été maintenue de manière réduite afin d'assurer la gestion du domaine de compétence du SMPBA, la police portuaire, le suivi restreint des chantiers en cours, la réalisation des études de projets à venir, les travaux de régie importants, ainsi que le passage dans les capitaineries d'un agent portuaire dans les ports du sud et du nord bassin afin d'y gérer les affaires courantes puis de faire une ronde de sécurité quotidienne. Un accueil dématérialisé a été également maintenu.

Depuis le 15 mai, la navigation de plaisance et l'accès aux plages ont été autorisés par arrêté préfectoral, signant ainsi la reprise globale et progressive de l'activité portuaire en respectant les mesures sanitaires. Les capitaineries sont désormais ouvertes sur de nouveaux horaires : 9h00-12h00 / 13h30-16h30, avec un nombre limité de personnes présentes en même temps afin d'assurer les distances de sécurité. Un affichage d'informations aux usagers est maintenu afin de limiter l'accueil du public si cela n'est pas nécessaire.

La Gestion Portuaire

Contrats de mouillages et titres de paiement

Les arrêtés liés aux Autorisations d'Occupation Temporaire 2020 concernant les mouillages sont en cours d'expédition, les titres de paiement vont suivre dans le courant du mois de juin. Pour rappel, tout paiement se fait auprès de la Trésorerie d'Audenge. Les stickers 2020 sont toujours disponibles en capitainerie.



La Gouvernance

Conseil Syndical et Conseil Consultatif

Le prochain conseil syndical est prévu le 22 juillet 2020 à Audenge, dans un format réduit au strict minimum. Le conseil consultatif préalable devrait, selon toute vraisemblance, se dérouler en visio-conférence.

Conseil Consultatif

Dès le mois de juillet le conseil consultatif va pouvoir s'élargir après délibération du Conseil Syndical, passant ainsi de 23 à 27 membres représentant les professionnels, les associations, les plaisanciers et les retraités.

Conseils Portuaires

Les Conseils Portuaires sont pour l'instant reportés à l'automne, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Comité Technique des Autorisations d'Occupation Temporaire (CT-AOT)

Le prochain CT-AOT se déroulera le 9 septembre. A ce stade de rédaction de cette lettre, les dossiers devraient concerner les communes de Gujan-Mestras, Lanton et La Teste de Buch.

L'ensemble des comptes rendus de ces Conseils sont disponibles sur notre site Internet « smpba.fr ».

Rénovation de la voirie au port de La Teste centre

L'accès au parking des prés salés et l'entrée du port est terminée. Les travaux de terrassement et de mise en œuvre des enrobés auront lieu jusque fin juin pour la digue centrale, jusque début août pour la digue sud et la mise en œuvre des enrobés en une seule passe se déroulera le mercredi 5 août pour l'entrée du port. Après les opérations de finition, de signalisation et de grenaille d'enrobés l'opération sera finalisée pour le 15 août 2020, pour un montant global de 785 k€.



Création d'une aire de carénage à Andernos-les-Bains

Après la mise en place des différents équipements (2 stations de lavage, 4 bornes énergie et une borne de paiement), Il reste désormais les finitions concernant le local technique, l'habillage des équipements de traitement et l'installation du système de fermeture de l'espace. L'infrastructure sera opérationnelle dans le courant du mois de juin. En parallèle, le travail sur la mise en place d'un règlement avec les usagers, les professionnels et les élus est en cours de finalisation.



Réhabilitation extérieure des cabanes Phase à Arès

La deuxième phase de l'opération pour la seconde darse se termine, avec notamment des reprises en peinture des menuiseries et des remplacements de châssis. On ne pourra que se réjouir de l'embellissement du cadre de vie pour l'ensemble du port, après une première opération en 2019 et pour un montant total de 400 k€. Une inauguration, en présence des membres du Conseil Syndical et du Maire d'Arès aura lieu le 22 juillet 2020.



Réfection des berges au port de Meyran Est à Gujan-Mestras

La réfection de 65 mètres linéaires de berges est terminée sur la digue Ouest afin d'améliorer la sécurité, l'organisation et la pérennisation de l'activité de plaisance, pour un montant de 180 k€. Il ne reste plus que les échelles et défenses d'accostage à installer. Une nouvelle configuration de l'AOT de M. Bidart va permettre le passage du quai en linéaire public et doter ce port d'une dizaine de places de plaisance sécurisées.



Quai à l'entrée du port de Meyran Ouest

Les travaux sont terminés, des échelles et défenses d'accostage ont été fixées sur le front de quai et le moyen de levage est installé, pour un montant total de 450 K€.



Réfection des quais au port de Larros Est à Gujan-Mestras

La réalisation de 100m linéaires de quais professionnels débutent la première semaine du mois de juin pour une durée de 6 mois.

Réhabilitation des pontons au port de Cassy

55 mètres linéaires de pontons, sur la traque D, sont en cours de réhabilitation, pour un coût de 75 k€.



Centre Nautique Taussat Cassy au Vieux port de Taussat

Une 1^{ère} phase de réhabilitation des locaux du CNTC a été engagée cette année par la remise en peinture et le remplacement du carrelage, pour un montant de 7.3 K€. La 2^{ème} phase se déroulera en 2021.

Dragage

Port ostréicole, la Canelette et Prés Salés à La Teste de Buch

L'enquête publique initialement prévue en mars, aura lieu du 20 juillet au 20 août 2020, avec sur la mise en place d'un registre électronique, sur demande du commissaire enquêteur. Cette procédure consiste à mettre le dossier en consultation sur une plateforme dématérialisée et permet le dépôt et le recueil des observations et documents du public. Un nouveau planning est en cours d'étude entre le SMPBA et le SIBA, pour un début des opérations de dragage espéré au premier semestre 2021.



Les Etudes en cours du SMPBA

La Teste de Buch : L'aire de carénage, les quais de la digue ouest, le quai « Laboual » et l'aménagement des prés salés.

Gujan-Mestras : L'aménagement de la darse Est du port de Gujan (Ostréa Edulis) et le ponton patrimoine à Larros.

Lanton : Les sanitaires de Fontainevieille, le dragage du port de Cassy et la réhabilitation de l'écluse au port de Cassy.

Arès : Les Zones de Mouillage des Equipements Légers et les voiries.

Andernos : Le réaménagement du port du Betey et la réfection des cabanes du port ostréicole.

